

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Les aumôniers militaires d'autrefois et ceux d'aujourd'hui. — IV A Notre-Dame-de-Victoire. — V Une sourde-muette-aveugle : Ce que peut le dévouement chrétien. — VI Association de N.-D. de la Bonne-Mort.

AU PRONE

Le dimanche, 18 avril

On annonce :

Fête solennelle de saint Joseph (ancienne fête du Patronage) mercredi (solennité, dimanche prochain);

La collecte pour l'université Laval ;

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 18 avril

Messe basse du IIe dimanche après Pâques, **semi-double**; 2e or.
 Concede nos, 3e Ecclesiae. — Aux vêpres, du dim., Suffr.

SOLENNITE DE L'ANNONCIATION

Depuis le mois de mai 1911, on peut chanter la messe des solennités remises au dimanche dans les chapelles (semi-publiques) de communauté, ce qui n'était accordé précédemment que pour les chapelles publiques et les églises.

Messe chantée de l'ANNONCIATION, **double de 1e cl.**; comme le 25 mars, mais avec les **allel.** du temps pascal; mém. du IIe dim.; pendant le **Credo**, tous s'agenouillent au chant du **v. Et incarnatus est... factus est.** — Aux II vêpres, mém. du dim.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 25 avril

On ne peut faire, en ce jour, aucune autre solennité de titulaire que celle de saint Joseph (ancienne messe du Patronage).

Diocèse de Montréal. — Du 19 mars et du mercredi de la 2e semaine après Pâques, fête du titulaire de saint Joseph (Montréal) et (du Patronage) de saint Joseph (du Lac).

Diocèse d'Ottawa. — Du 19 mars, saint Joseph (Ottawa, Orléans et Lemieux).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 19 mars, saint Joseph (Maskinongé).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 19 mars, saint Joseph (Sorel).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 19 mars, saint Joseph (Ham-Sud).

Diocèse de Valleyfield. — Du 19 mars, saint Joseph (Huntingdon et Les Cèdres).

Diocèse de Nicolet. — Du 19 mars, saint Joseph (Manseau).

Diocèse de Joliet. — Du 19 mars, saint Joseph (Lanoraie).

Vicariat de Témiscamingue. — Du 19 mars, saint Joseph (Tête du lac Témiscamingue). J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	19 avril.	— Saint-Dominique.
Mercredi,	21 “	— Pensionnat Sainte-Catherine.
“	21 “	— Nazareth.
Vendredi,	23 “	— Notre-Dame-des-Victoires.
Dimanche,	25 “	— Sainte-Agnès.

LES AUMONIERIS MILITAIRES D'AUTREFOIS ET CEUX D'AUJOURD'HUI

L'ON sait que le gouvernement français a donné aux catholiques la satisfaction de rétablir, en partie du moins, l'aumônerie militaire. Et même, grâce à l'initiative du regretté comte de Mun, l'on n'ignore pas non plus qu'il a laissé pénétrer dans les rangs des combattants une foule d'aumôniers volontaires non officiels. A ce sujet, on lira avec intérêt un remarquable article d'un prêtre de France, M. l'abbé Charrier, de la région de Nevers. Comparant, sous ce rapport du service des aumôniers, les armées qui sont au-

jourd'hui aux prises avec l'Allemagne (1914-1915), avec celles de la Révolution et de l'Empire, il montre, ainsi que nous l'allons voir, que tout est à l'avantage des soldats d'aujourd'hui.

On a vanté, et certes à bon droit — écrit-il — la bravoure des soldats de la République et de l'Empire qui accomplirent de si glorieux exploits et illustrèrent nos annales d'une si belle épopée. Eh bien ! les soldats de la France de 1914 ne le cèdent en rien, sous ce rapport, à leurs devanciers. Ils continuent brillamment les traditions de courage et d'intrépidité qui portèrent si haut, dans le passé, l'honneur du nom français. La lutte qu'ils soutiennent si héroïquement depuis bientôt cinq mois, les actions d'éclat qu'ils accomplissent constamment et dont quelques-unes nous sont révélées par les citations à l'ordre du jour de l'armée, en sont la preuve. Eux aussi sont en train d'écrire une des plus belles pages de notre histoire, car ce n'est pas seulement pour la défense de leur patrie qu'ils combattent et versent leur sang, c'est aussi pour le triomphe de la justice et du droit, de la liberté et de la civilisation.

Je voudrais établir un rapprochement entre les armées françaises de l'épopée impériale et les armées françaises engagées dans la lutte gigantesque qui se poursuit présentement, mais en les considérant uniquement au point de vue moral et surtout religieux. Le contraste qui en résultera surprendra peut-être plus d'un lecteur.

Tout d'abord, le service d'aumônerie auprès de nos armées, en 1914, est organisé d'une façon sinon parfaite, du moins satisfaisante. Des aumôniers militaires titulaires, auxquels on a adjoint des aumôniers auxiliaires, y sont attachés. Il s'en suit que les secours religieux se trouvent assurés, dans la mesure du possible, à nos chers soldats. Mais il y a plus. En vertu de la loi qui appelle les prêtres sous les drapeaux en les

assimilant aux citoyens de l'ordre civil, plus de 20,000 prêtres — presque une armée! — dont 2,000 missionnaires, sont répartis parmi nos troupes, auprès desquelles, à l'occasion — très fréquente, on le sait — ils remplissent le rôle d'aumônier, toujours prêts à combattre ou bien à exercer leur ministère sacerdotal.

Quant aux effets de la présence dans nos régiments des aumôniers militaires et de ces 20,000 prêtres-soldats, on les connaît: c'est l'assistance à la messe, célébrée assez fréquemment, à défaut de l'aumônier, par un " camarade ", que trahissent les gros souliers d'ordonnance, les " godillots ", et un bout de pantalon rouge dépassant l'aube; c'est le chapelet récité ostensiblement, sans nul respect humain, dans les tranchées, au scandale du journal *l'Humanité*; ce sont des médailles de la Sainte Vierge et des images du Sacré-Coeur épinglées sur les capotes, des confessions en plein champ de bataille, des lieutenants qui s'entendent appeler " Monsieur le curé ", et qui, au moment d'une charge ou d'un assaut, disent à leurs hommes, dociles à l'avertissement: " Récitez votre acte de contrition, je vais vous absoudre "; enfin, ce sont tous les blessés, à peu d'exception près, confessés et administrés. Tel est le spectacle consolant qu'offrent nos armées dans cette terrible guerre.

Il est certain qu'il s'y produit un réveil religieux qui n'est pas un des faits les moins extraordinaires de tous ceux qui se passent en ce moment. A quoi est-il dû? A l'appréhension de la mort, sans doute, mais surtout à la présence, à l'influence, à l'action des aumôniers militaires et des prêtres-soldats. Ils sont le levain qui fait fermenter la masse. Ce n'est pas ce résultat qu'avaient prévu et escompté les auteurs de la loi " sac au dos ". Mais l'iniquité se ment souvent à elle-même. Dans le cas présent, Dieu a su tirer — et d'une façon éclatante — le bien du mal.

Voilà ce que l'on constate aujourd'hui. Autrefois, que voyait-on ? Prenons, comme exemple, les armées du premier Empire. On ne saurait, j'imagine, en choisir de plus typiques. Ces armées comptaient-elles des aumôniers-militaires ? Dans aucun des récits que j'ai lus sur les guerres de ce temps-là, il n'y est fait la moindre allusion. Toutefois, désirant m'éclairer sur la question par un témoignage des plus autorisés, je me suis adressé à l'homme qui, sans conteste, connaît le mieux l'époque napoléonienne, à M. Frédéric Masson, de l'Académie française. Je transcris ici la réponse dont a bien voulu m'honorer l'illustre historien du premier Empire : " Je crois pouvoir vous affirmer que, durant l'Empire, il n'y eut jamais d'aumôniers suivant les régiments ni l'état-major. Rien n'indique, dans aucun des documents que j'ai vus, la présence d'un prêtre à l'armée. " C'est catégorique.

Voici une autre attestation, celle d'un témoin oculaire, le curé de la paroisse Saint-Louis-des-Français, de Moscou, l'abbé Adrien Surugue. L'abbé Surugue est un enfant de Clamecy, Nivernais donc d'origine. Lorsqu'éclata la Révolution, il était principal du collège de Toulouse. Ayant refusé de prêter serment à la Constitution civile du clergé, et se trouvant de ce fait soumis à la loi sur la déportation du 26 mai 1792, il passa en Russie, devint d'abord précepteur des enfants du comte Rostopschine, puis, en 1808, curé de la paroisse Saint-Louis-des-Français de Moscou. Il l'était encore en 1812. Il fut ainsi témoin de l'occupation de cette ville par l'armée française commandée par Napoléon 1er en personne. Or, voici ce qu'il écrivait à un de ses amis, le Père Bouvet, jésuite, au mois d'octobre de cette même année 1812. La citation est un peu longue, mais son importance fera, je pense, pardonner sa longueur.

" Pendant les six semaines que les Français ont passé ici, Napoléon n'est pas venu une seule fois à notre église. Quatre ou cinq officiers des anciennes familles de France ont assisté

à l'office, deux ou trois se sont confessés. Du reste, vous saurez ce que c'est que le christianisme de cette armée quand vous apprendrez, que, dans un corps de 400,000 hommes, tel qu'il était au passage du Niémen, il ne se trouvait pas un seul *aumônier*. — Il est mort près de 12,000 personnes pendant leur séjour, et je n'ai enterré, avec les cérémonies ordinaires, qu'un officier et un domestique du général Grouchy. Tout le reste, officiers et soldats, ont été enterrés par leurs pairs dans le premier jardin voisin. Ils n'ont pas l'air de croire à une autre vie. J'ai paru une fois dans une salle d'officiers blessés. Tous m'ont parlé de leurs besoins physiques, et pas un, de ses infirmités spirituelles, et, cependant, le tiers d'entre eux avait la mort sur les lèvres. Du reste, la religion pour eux n'est qu'un mot vide. ” (1)

Il y avait pourtant alors, en France, une religion d'Etat et il devait bien y avoir aussi des catholiques. Or, on ne voit pas que clergé ou catholiques aient élevé la voix pour réclamer l'établissement d'un service d'aumônerie aux armées afin d'assurer aux soldats les secours religieux. Mais comme d'ordinaire c'est le besoin qui crée l'organe, peut-être savait-on que les troupes n'éprouveraient pas ce besoin et que, par suite, le service eût été superflu. Cela prouverait que le niveau religieux, dans les armées impériales, était tombé bien bas et expliquerait ce qu'a écrit dans ses *Mémoires*, publiés il y a un an ou deux, le médecin wurtembergeois Roos, attaché aux armées de Napoléon : “ Pour la première fois de ma vie, j'entendis (au passage de la Bérésina) des soldats qui priaient. ”

Je me suis abstenu de parler de l'*aumônerie militaire* sous

(1) *Lettres sur l'incendie de Moscou*, par l'abbé Surugue, témoin oculaire, 2e édition, Paris, 1823. — L'abbé Surugue a laissé sur l'incendie de Moscou une *Relation* qui a été publiée en 1903.

la première République. On en comprend la raison ; c'est qu'ici la question ne saurait se poser. Comment, en effet, un régime qui faisait profession de déisme, puis d'athéisme, fermait les églises, interdisait l'exercice du culte catholique et y substituait celui de la déesse Raison, aurait-il admis la présence, au milieu des soldats, d'*aumôniers militaires* ? Hélas ! Il n'y avait pour suivre les armées que les créatures de mauvaise vie, qui pullulaient au point que Carnot, le grand Carnot, celui qu'on surnommait alors " l'organisateur de la victoire ", fut obligé d'adresser aux chefs de corps une circulaire spéciale pour remédier aux désordres sans frein dont les conséquences étaient les plus désastreuses. Cette circulaire n'a été publiée nulle part que je sache. Mais il en existe un exemplaire aux archives départementales de la Nièvre. Elle jette un triste jour sur la moralité des armées de ce temps-là et constitue contre elles, à ce point de vue, le plus accablant des documents.

Comme on le voit, le contraste est frappant entre autrefois et aujourd'hui ; il n'y a pas même de comparaison à établir. L'armée française de 1914, grâce à de nobles initiatives, accueillies du gouvernement, au moins à titre provisoire, est dotée d'un service d'aumônerie, que complète dans les rangs la présence des nombreux prêtres-soldats et, au double point de vue moral et religieux, elle possède sur celles de la première République et du premier Empire une supériorité écrasante. Ces deux points méritaient d'être mis en lumière.

Cette constatation fait honneur à notre temps, et cela compense un peu le mal causé par le sectarisme et la persécution dont nous avons tant souffert. La conclusion qui s'en dégage, c'est que le réveil incontestable d'esprit religieux parmi nos troupes est un signe d'espérance et un gage de plus de victoires : car, outre que la valeur de nos soldats s'en accroît, l'héroïsme chrétien attire sur les drapeaux la protection céleste.

Or, avoir le ciel pour soi, c'est s'assurer en Dieu le meilleur et le plus puissant des alliés. Dans ces conditions-là, nous méritons de vaincre nos barbares ennemis; nous devons les vaincre, nous les vaincrons !

A NOTRE-DAME-DE-VICTOIRE

L est une église célèbre à Paris que l'on connaît sous ce vocable. Bien souvent, l'on est venu recommander à la puissante Vierge, dans ce sanctuaire qu'elle aime, des causes en péril. Jamais plus, affirme-t-on, qu'en ce temps de guerre, on a eu recours à elle. Or voyez comment un écrivain du *Gaulois* — celui qui donne les *visions brèves*, si jolies toujours et si touchantes souvent — profite d'un mirage du beau soleil à travers le vitrail de pourpre pour dire la confiante *vision* que voici :

“ Six heures du matin... L'immense nef est lourde de nuit. Dans le silence de cette ombre, silencieusement, des ombres se glissent. Ce sont les humbles de la vie, ceux et celles dont le travail commence avec l'aube et chaque jour commence par la prière. Par leurs mains pieuses, une à une, aux pieds de la Vierge, s'allume la petite flamme des cierges, simple petite poignée maintenant, milliers dans quelques heures.

“ Peu à peu, l'aube monte au dehors, filtre au-dessus de l'autel par le large et antique vitrail. Et c'est le jour enfin ! Par le manteau rouge de la Vierge le soleil est entré. Il éclabousse de sang le calvaire abîmé depuis des siècles dans la même agonie, déborde du vitrail, coule lentement le long de la pierre grise, puis, descendant toujours, se glisse jusqu'à la Vierge

dressée sur l'autel, l'embrase tout entière de son manteau de pourpre.

“ Et tout au long des murs monte comme une douce clarté blanche. C'est le reflet des *ex-voto*, des milliers de petites plaques de marbre blanc disant toutes le suprême cri de reconnaissance des exaucés, mettant entre la vie et ceux qui prient une telle barrière de foi que ne peut plus la franchir aucun des bruits profanes. Seule est entrée la divine lumière, en silence, comme tous ceux qui viennent là se prosterner aux pieds de la reine du ciel.

“ Le prêtre a levé l'hostie sacrée. Lentement, en foule, les fidèles s'approchent de la Sainte Table. Ce n'est plus la Vierge doucement rayonnante de la crèche, non plus celle douloureuse et résignée du calvaire qu'ils viennent implorer là... “ Notre-Dame de la Victoire, priez pour nous!... ” Coeurs de soldats prêts à tous les héroïsmes où déjà venant agenouiller leurs blessures, coeurs de mères abîmées dans l'angoisse et prêtes pourtant à tous les sacrifices, coeurs de femmes, coeurs de fiancées, coeurs d'ouvrières aussi, ce petit moineau de Paris se posant là un instant avant de s'engouffrer dans l'atelier pour y trouver la force de chanter encore tout à l'heure dans sa cage, coeurs étreints, coeurs qui s'éveillent... tous sont unis dans la même prière: “ Notre-Dame de la Victoire, priez pour nous, pour la France, pour lui !... ”

“ *Ite missa est*... La tache rouge a disparu. Toute blanche, la Vierge de la Victoire n'apparaît plus que baignée d'une auréole de miséricorde, et les yeux qui se lèvent une dernière fois jusqu'à elle restent illuminés de l'espoir doux et fort qu'ils sont venus lui demander pour retourner dans la vie cruelle.”

UNE SOURDE-MUETTE-AVEUGLE

CE QUE PEUT LE DEVOUEMENT CHRETIEN

Nous reproduisons de *L'Enseignement Primaire*, sous la signature de son directeur, l'intéressant et si édifiant article, qu'il publie, sous ce titre et ce sous-titre, dans sa livraison de février 1915.

L se poursuit depuis trois ans à l'Institution des Sourdes-Muettes, dirigée par les Soeurs de la Providence, à Montréal, une expérience d'une exceptionnelle importance, et qui mérite d'être consignée ici pour l'histoire.

Il y aura bientôt quatre ans, M. l'abbé Deschamps, aumônier des Sourdes-Muettes, découvrait dans une famille de Saint-Gédéon-de-Beauce, une fillette sourde-muette-aveugle, âgée de 16 ans, se traînant plutôt qu'elle ne marchait, et dont l'intelligence était encore absolument endormie. La vie animale seule se manifestait par des cris et certains mouvements dictés par l'instinct de vivre. Ludivine Lachance, c'est son nom, ne pouvait ni s'habiller, ni se donner aucun soin de toilette personnelle. Elle n'avait même pas, comme les sourds-muets ordinaires, des yeux au service de son âme. Alors que les sourds-muets éprouvent la plus grande joie à voir le plus pâle rayon de soleil, tout ce qui vit autour d'eux, et trouvent dans les images un moyen facile d'acquérir quelques connaissances, Ludivine était plongée dans une nuit profonde, et son âme, absolument en prison, ne soupçonnait nullement l'existence de son divin créateur. Les parents Lachance consentirent avec peine à laisser partir leur enfant pour Montréal: ils ne pouvaient s'imaginer qu'il fût possible de lui donner les moindres notions de la plus élémentaire éducation. M. l'abbé Deschamps et deux Soeurs de la Providence, qui se rendirent sur place pour étudier le cas extraordinaire de Ludivine Lachance, finirent par

convaincre les parents de cette malheureuse " âme en prison " de la possibilité de faire du bien à leur enfant au point de vue de sa santé et peut-être de son intelligence.

Et voilà donc, le 28 juin 1911, Ludivine Lachance, grâce au dévouement des Soeurs de la Providence et à la générosité du Comité de l'Oeuvre des Sourds-Muets de Québec (1), installée dans la magnifique institution de la rue Saint-Denis, à Montréal.

Qu'est-il adveun depuis trois ans, de cette enfant absolument dépourvue, mais ayant une âme créée à l'image de Dieu, et destinée au bonheur éternel? C'est un sentiment de charité chrétienne qui a engagé les Révérendes Soeurs de la Providence à entreprendre l'éducation de l'être le plus misérable qu'on puisse s'imaginer: une enfant *sourde-muette-aveugle!* L'une d'elles, la Révérende Soeur Angélique-Marie, qu'elle me pardonne de donner ici son nom de religieuse, s'est mise courageusement à l'oeuvre: priant, étudiant, observant. Et le jour et la nuit, elle s'attacha à cette pauvre mais bientôt *chère* Ludivine Lachance. Il fallut d'abord révéler Ludivine à elle-même et par le seul sens du *toucher* l'initier aux soins personnels les plus élémentaires, l'habituer à s'habiller, à se déshabiller et lui apprendre à marcher. Ce qui ne se fit pas sans maintes peines et difficultés. Mais le dévouement et la persévérance, soutenus par le sublime amour du salut des âmes, triomphèrent des obstacles tenus pour insurmontables par tous.

Voici les progrès accomplis en trois ans par Ludivine (-):

(1) La Société de Saint-Vincent de Paul de Québec a établi, depuis une vingtaine d'années, un Comité spécial qui pourvoit à l'éducation des enfants sourds-muets des familles peu fortunées de l'archidiocèse de Québec. En 1914, 55 enfants sourds-muets, 28 filles et 27 garçons, ont été placés à Montréal: les premières chez les Soeurs de la Providence et les seconds chez les Clercs de Saint-Viateur. (C.-J. M.)

(1) En décembre 1914, j'ai visité la classe de Ludivine Lachance et ai vu sa dévouée et habile maîtresse à l'oeuvre. Ce que cette pauvre enfant a appris en trois ans, en dépit d'une santé plus que délicate, m'a vraiment étonné. (C.-J. M.)

PREMIÈRE ANNÉE

Pendant cette année, des exercices de gymnastiques tels que : 1.—Marquer le pas sur place, la pointe du pied, les talons l'un après l'autre, sauter sur la pointe du pied, les pieds ensemble. 2.—Plier les genoux, l'un après l'autre, plier les deux genoux ensemble. 3.—Se plier le buste en avant, en arrière, sur le côté droit et sur le côté gauche. 4.—Lever les bras horizontalement, verticalement, appuyer les poings sur les hanches, toucher la terre avec le bout des doigts. — Ses membres étant enflés, ces exercices lui firent un bien énorme. — On lui a aussi appris les éléments premiers de l'éducation chrétienne. Elle ignorait tout.

DEUXIÈME ANNÉE

Pendant sa deuxième année d'étude, l'enfant a appris 60 mots qu'elle peut reproduire par signes, comprenant ce que ces mots signifient. — *Exercices d'observation*: Séparer des pailles d'avec des cercles de papier et les enfiler comme suit: une paille et un papier. Ces chaînes ont servi de décoration. — *Occupation manuelle*: Tresser des paniers avec du jonc, parfiler, carder — modeler avec de la plasticisme, enfiler des perles. — Ce programme considérable, si l'on tient compte du point de départ, a été rempli en dépit de trois mois de repos que Ludvine dut prendre pour cause de maladie.

TROISIÈME ANNÉE

Nomenclature: 130 mots. — Ces mots ont été appris occasionnellement. Elle peut maintenant demander par signes tout ce dont elle a besoin: mets, vêtements, objets dont elle se sert au travail. — Courtes prières apprises par signes: " Jésus, je vous aime (elle baise le crucifix) — Mon Dieu! bénissez ma classe.— Mon Dieu! bénissez ma nourriture. Mon Dieu! je vous remercie. " Elle aime à mettre son voile pour aller à la chapelle. — *Exercices d'observations*. Distinction des formes et des longueurs. Alphabet "Braille". Elle distingue les cinq premières lettres de l'alphabet. Elle palpe une lettre " Braille " et elle fait la lettre dactylographique. — *Travaux manuels*: Empaillage de chaises. Tapis tressés et cousus. Petites corbeilles de jonc (tressées). Fleurs artificielles. — *Gymnastique* avec les massues et avec l'appareil " The Standard Wrightly Exerciser ". — *Déclassement*: Marche en plein air trois fois par jour.

Ludivine est sous les soins de deux médecins dont l'un est spécialiste pour le nez, la gorge et les oreilles. Elle reçoit des traitements médicaux durant une heure chaque jour, souffrant de débilité générale.

Ces progrès de trois années, progrès que nous avons pu constater personnellement, sont tout simplement merveilleux.

Pour apprécier à son mérite la tâche accomplie par les dévouées Soeurs de la Providence, il faut se rappeler dans quel état Ludivine Lachance fut trouvée par M. l'abbé Deschamps, en 1911. De cette malheureuse infirme, masse inerte, plongée dans les plus profondes ténèbres de l'ignorance, la Soeur qui lui fut donnée pour maîtresse, plutôt pour *mère*, pour guide de tous les instant du jour et de la nuit, sut, en moins de trois ans, faire une jeune fille d'une exquise propreté, s'habillant elle-même, seule veillant à sa toilette, marchant et se conduisant sans le secours de personne à travers la maison. Plus que cela, l'éducation intellectuelle, morale et religieuse de Ludivine est ébauchée, comme l'indique le programme ci-dessus. J'ai été témoin des surprises et des joies de Ludivine, chaque fois qu'elle réussissait à remplir une tâche indiquée par sa maîtresse ou à vaincre une difficulté proposée. J'ai vu sa figure s'épanouir lorsqu'on l'invita à s'agenouiller devant un petit oratoire. Cette "âme en prison" peut déjà franchir les épaisses murailles qui lui défendaient naguère toute excursion dans le domaine intellectuel ou moral. Les lumières de la foi et les rayons de l'espérance commencent à ensoleiller cette intelligence encore plongée dans l'obscurité. Hélas ! jamais ses yeux ne s'ouvriront à la lumière du jour ; jamais ses oreilles n'entendront la voix de son père et de sa mère ; jamais ses lèvres n'articuleront une parole humaine. Mais au moins, grâce au zèle pieux et intelligent d'une dévouée religieuse, grâce à une science

pédagogique spéciale admirable, Ludivine Lachance verra bientôt clair en son âme qui jouira du don de Dieu, sera capable de connaître, aimer et servir librement son créateur et son rédempteur.

Les Soeurs de la Providence, par l'une d'entre elles, écrivent depuis trois ans la page la plus admirable de l'histoire de l'enseignement au Canada au début du vingtième siècle.

C.-J. MAGNAN.

ASSOCIATION DE N.-D. DE LA BONNE-MORT

N se rappelle que c'est là le nom d'une association universelle dont le centre est à Rome. Elle a pour but d'obtenir, par les mérites de N.-D. de Pitié ou des Sept-Douleurs, la grâce de la conversion des pécheurs, de la persévérance des justes, d'une bonne mort pour tous. De toutes les associations auxquelles on appartient, y en a-t-il une qui surpasse celle-ci ou même l'égale en importance ? Aussi ne doit-on pas s'étonner que Pie X, de si regrettée mémoire, lui témoignât la plus grande bienveillance et l'ait si chaleureusement recommandée : " Dites partout, écrit-il au directeur romain, que le pape recommande cette oeuvre, avec instance, parce que le salut dépend des derniers moments de la vie, de la grâce d'une bonne mort " (28 février 1911), et bientôt après : " Dépensez tous vos efforts à étendre cette association chaque jour de plus en plus et à la rendre partout florissante " (30 avril 1911).

Le numéro de janvier-février du *Bulletin de N.-D. de la Bonne-Mort* signalait (p. 6) que Sa Sainteté Benoît XV avait honoré d'un bref la congrégation des Prêtres de Sainte-Marie

dont la maison est située tout à côté du Vatican (1) et l'association de N.-D. de la Bonne-Mort.

Le numéro de mars-avril nous apporte ce bref dont, pour l'avantage des membres associés qui nous lisent (2), nous reproduisons la traduction française qui accompagne le texte latin.

LETRE AUTOGRAPHE DE SA SAINTETE BENOIT XV

A notre cher fils le Supérieur-général de la Congrégation des Prêtres de Sainte-Marie,

BENOIT XV, PAPE.

Fils bien-aimé, Salut et Bénédiction Apostolique.

Nous avons agréé avec la plus grande satisfaction les voeux que vous Nous avez exprimés en votre nom et au nom de vos religieux. S'il est vrai, en effet, que Notre coeur éprouve une grande joie des témoignages de dévotion que la piété filiale des fidèles Nous adresse, il n'est pas moins vrai que ces mêmes témoignages Nous causent une joie encore plus vive et plus sentie quand ils Nous viennent des familles religieuses que Nous affectionnons tout spécialement.

Parmi elles, la Congrégation des Prêtres de Sainte-Marie ne se borne pas à observer les règles d'une sainte vie et à rechercher la perfection de la loi évangélique; elle se recommande encore à Notre paternelle bienveillance par une Oeuvre spéciale, l'Apostolat de la Bonne Mort; Nous savons en effet que, grâce à son zèle et à son dévouement, cet Apostolat obtient le plus grand succès et se répand partout.

C'est du reste à très juste titre que votre charité a voulu faire de la dernière heure de la vie — heure décisive pour l'éternité — l'objet d'un apostolat tout spécial, et c'est assurément répondre à un dessein providentiel que d'appeler sur les mourants le patronage de Marie des douleurs.

(1) Celle dans laquelle résidaient les soeurs bien-aimées de Pie X.

(2) Plus de 50,000 fidèles du diocèse de Montréal sont déjà enrôlés dans cette si utile association. Plusieurs de ces membres sont des lecteurs assidus de la *Semaine religieuse*.

Que ne peuvent pas espérer, en effet, ceux qui, au moment où il faut sortir de ce monde, ont la précieuse faveur d'être assistés par leur tendre et toute miséricordieuse Mère ?

Aussi Dieu veuille que l'Association se répande dans le monde entier ! Puissent tous les Associés éprouver les effets du tout-puissant patronage de la Sainte Vierge et passer saintement tous les jours de leur vie pour mériter la grâce d'une mort précieuse aux regards de Dieu !

Comme gage de faveurs célestes et en témoignage de Notre bienveillance pour vous, cher Fils, et pour vos religieux, recevez la Bénédiction Apostolique que Nous vous accordons à chacun avec une tendresse toute paternelle.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 24 novembre de la première année de Notre Pontificat.

BENOIT XV, Pape.

Il nous est particulièrement agréable de constater que la sollicitude de notre bien-aimé pape Benoît XV pour l'association de N.-D. de la Bonne-Mort n'est pas moins grande que celle de son saint prédécesseur. Comme Pie X, Benoît XV affectionne " tout spécialement la Congrégation des Prêtres de Sainte-Marie " (3), et entoure de " paternelle bienveillance leur oeuvre spéciale, l'Apostolat de la Bonne-Mort " ; comme lui, il souhaite " que l'Association se répande dans le monde entier ". (4)

(3) Cette Congrégation est venue s'établir au Canada, dans l'Alberta, en 1904, et elle possède plusieurs missions dans les diocèses d'Edmonton et de Calgary.

(4) Le zéléateur de cette association dans le diocèse de Montréal est l'abbé Joseph Saint-Denis (Chambly). Mais il répondra aussi aux demandes venues d'ailleurs.